Genève, le 14 novembre 2018

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN DANS LE CADRE DU 3ème CYCLE DE L’EPU DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

**Merci Monsieur le Président,**

Le Cameroun exprime ses remerciements à la délégation congolaise pour les informations riches et claires qu’elle a bien voulu fournir au Conseil des droits de l’homme de l’ONU dans le cadre de la présentation de son rapport national au titre du 3ème cycle de l’EPU.

Le Cameroun marque son appréciation pour les importants progrès institutionnels réalisés en matière des droits de l’homme au Congo.

Le Cameroun note, avec une grande satisfaction, que les indicateurs essentiels confirment l’existence d’une réelle volonté politique favorable à la promotion des droits de l’homme au Congo.

Le Cameroun recommande au Congo une consolidation des efforts ainsi engagés, notamment à travers les quelques aménagements ci-après :

* la poursuivre des mesures de renforcement des institutions des droits de l’homme ;
* le renforcement de l’indépendance de la justice ;
* la mise en œuvre d’une stratégie de réduction de la surpopulation carcérale et d’amélioration des conditions de vie en milieu carcéral ;
* la mise en œuvre d’une stratégie de réduction de la pauvreté et d’amélioration de la santé maternelle et infantile ;
* l’amélioration du taux de scolarisation ;
* l’amélioration des infrastructures de communication.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**